

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2022

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	11
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 07/04/2022

Date d'affichage : 07/04/2022

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quatorze avril deux mil vingt-deux à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –COEUILLET
Christophe –DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Absente non excusée : Mme ASTIER Marielle

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

OBJET : Budget Primitif 2022 Commune (M14)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif de la commune (M14) de l'exercice 2022. Il donne lecture chapitre par chapitre des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement qui s'établissent comme suit et demande le vote par chapitre.

♦ **BUDGET COMMUNE - M14**

Dépenses de fonctionnement	486 716 euros
Dépenses d'investissement	<u>571 203 euros</u>
Total des dépenses	1 057 919 euros

Recettes de fonctionnement	486 716 euros
Recettes d'investissement	<u>571 203 euros</u>
Total des recettes	1 057 919 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- - adopte à l'unanimité des votants le Budget Primitif de la commune 2022.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL**